



NOTE DE TRAVAIL

GROUPE D'EXPERTS DE LA FACILITATION (FALP)

HUITIÈME RÉUNION

Montréal, 24 – 28 novembre 2014

ORDRE DU JOUR

Point 1 : Faits nouveaux dans le domaine de la facilitation à l'OACI

Le groupe d'experts sera informé des faits nouveaux survenus dans le domaine de la facilitation à l'OACI depuis la septième réunion, y compris les résultats de la 38^e session de l'Assemblée (24 septembre – 4 octobre 2013), de la vingt-cinquième réunion du Groupe d'experts de la sûreté de l'aviation (17 – 21 mars 2014) et du Symposium sur l'innovation en matière de sûreté de l'aviation (21 – 23 octobre 2014). Selon les besoins, le Groupe d'experts passera en revue les priorités de la politique de facilitation, sur la base de l'issue de ces faits nouveaux, en vue d'adapter son programme de travail en conséquence. Il examinera également d'autres faits nouveaux pertinents.

Résultat souhaité : Recommandations concernant les priorités du programme de travail du groupe d'experts à soumettre à l'examen du Comité du transport aérien (ATC).

Point 2 : Amendements de l'Annexe 9

Le groupe d'experts sera invité à examiner des propositions de normes et pratiques recommandées (SARP) nouvelles ou révisées en vue de l'Amendement n^o 25 de l'Annexe 9, sur des questions comprenant l'assistance aux victimes d'accidents d'aviation et à leurs familles, les contrôles frontaliers automatisés (ABC), les documents de voyage lisibles à la machine (DVLM), la facilitation du fret, les personnes handicapées et la base de données d'INTERPOL sur les documents de voyage volés et perdus (SLTD).

Résultat souhaité : Propositions d'amendement de l'Annexe 9.

Point 3 : Rapport du Groupe de travail sur les éléments d'orientation

Le Groupe d'experts sera informé des travaux actuels de son Groupe de travail sur les éléments d'orientation (WGGM), qui a été chargé d'examiner en profondeur les documents 9957, *Manuel de facilitation*, et 9636, *Signes internationaux destinés aux usagers des aéroports et des gares maritimes*, et d'élaborer un modèle de Programme national de facilitation à inclure dans le Manuel FAL, y compris des éléments d'orientation sur l'utilisation de ce modèle.

Résultat souhaité : Propositions d'éléments indicatifs nouveaux et amendés.

Point 4 : Questions diverses

Le groupe d'experts sera invité à examiner des questions diverses concernant le Programme de facilitation de l'OACI, y compris concernant les audits de l'Annexe 9, et des révisions éventuelles du Doc 9944, *Lignes directrices sur les données des dossiers passagers (PNR)*.

Résultat souhaité : Recommandations relatives à des mesures visant à renforcer plus avant la facilitation du transport aérien.

— FIN —